Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance Encourager le savoir!





Des bourses d'excellence et des stages!

Des bourses d'excellence et des stages!

Le programme de bourse d'excellence du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance (FESG) vise l'amélioration des connaissances dans tous les domaines liés à la mission de l'Autorité des marchés financiers. Il est destiné aux étudiants des universités québécoises de maîtrise et de doctorat. Le FESG attribuera un montant maximal de 100 000 \$ par année pour ce programme ciblant notamment les étudiants des domaines suivants : finance, assurance, droit, criminologie, administration, gouvernance, économie, éthique, comptabilité, éducation, consommation, valeurs mobilières, etc.

Les candidats et candidates sont sélectionnés par le président-directeur général de l'Autorité, sur recommandations du comité d'évaluation du FESG, composé de cinq experts indépendants externes. Les bourses sont remises aux lauréats, une fois l'an, au Rendez-vous de l'Autorité, en présence du président-directeur général.

Les bourses d'études et stages à l'Autorité

Offertes au doctorat (10 000 \$) et à la maîtrise (5 000 \$), les bourses s'accompagnent d'un stage rémunéré de six semaines à l'Autorité. Les critères suivants sont pris en compte dans l'évaluation des candidats et candidates :

- L'excellence du dossier académique (60%)
- L'engagement dans son milieu (10%)
- Le potentiel de recherche (10%)
- L'intérêt marqué pour le domaine d'études (10%)
- L'appréciation globale de la candidature (10%)



Photo - Daniel Caro

Les récipiendaires des bourses de mars 2013, en compagnie du président-directeur général, Louis Morisset.

De gauche à droite :

- Josiane Lise Mabopda Foka, doctorante en administration à l'Université du Québec à Montréal:
- Jacinthe Cloutier, doctorante en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Marie-Annick Laurendeau, étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Montréal;
- Jérôme Paradis, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Laval;
- Bako Harinivo Ravaonorohanta, doctorante en administration

 à l'Université du Québec à Montréal

Pour tout connaître au sujet de nos lauréats

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer les marchés financiers québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers.

Pour renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec :

Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance

Montréal : 514 395-0337, poste 4104 **Québec :** 418 525-0337, poste 4104

Numéro sans frais: 1 877 525-0337, poste 4104

Courriel: fesg@lautorite.qc.ca

Pour présenter votre candidature, veuillez consulter les lignes directrices et les formulaires et nous les transmettre par courriel au plus tard le 30 mars ou le 30 septembre de chaque année :



http://www.lautorite.gc.ca/fr/fesg-programme-excellence-corpo.html

Décembre 20

Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance

Encourager le savoir!

